

Informations générales

Préparation pour la réalisation d'un Enduit-Mortier Fin pour le Ragréage, la Réparation et ou la Finition des Bétons. À mélanger et malaxer avec du ciment ou du plâtre. Finition lisse valorisante.

Avantages

- Mise en Oeuvre très rapide et aisée à la machine
- Fort pouvoir garnissant : Peut être appliqué en forte épaisseur
- Utilisation Mouillé sur Mouillé
- Très bonne tenue à l'eau

Supports admis

Ragrébéton est destiné au ratissage en Intérieur ET Extérieur, des sous-faces des balcons, des murs en béton banché ou blocs de construction en aggloméré ciment. Il permet les réparations des bétons abîmés, et la finition des voiles bétons avant enduisage. Les supports doivent être propres et sains.

Mise en œuvre

Préparation des supports : Bien humidifier les supports avant application.

Préparation du mortier avec ciment :

Mélanger et bien malaxer avec du ciment CLASSE 32,5R = 25 kg de Ragrébéton pour 12.5 kg de ciment. En extérieur non abrité: 25 kg de Ragrébéton + 1.25 L d'eau pour 17.5 kg de ciment. Le mortier obtenu doit être onctueux et sans grumeaux.

Application du produit :

2) Pulvériser à environ 60 cm du support.

3) Après une légère prise, lisser le mortier avec une lame de 60 cm ou plus.

4) Serrer avec la lame afin de supprimer les côtes et fermer le bullage.

4bis) Une deuxième passe est possible avant de resserrer la 1ère si les supports sont très abîmés. La présence de ciment impose de porter des lunettes et des gants lors de la manipulation et de la projection.

Outils : Pulvérisation avec toute machine Rotor-Stator compatible ciment. Buse 55

Nettoyage des outils : À l'eau.

Rendement : 2 à 6 kg/m² par couche.

Séchage : De 12 à 48 h selon température, hygrométrie, la dureté optimale sera obtenue au-delà de 20 jours.

Recouvrement : **Doit être recouvert.**

Renseignements techniques

Épaisseur du film : 0 à 5 mm.

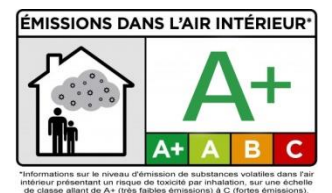
Conditionnement : Sacs ou Seaux de 25 kg.

Conservation : 18 mois dans un emballage non entamé. Stocker à l'abri du gel.

Précautions d'emploi :

- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et supérieure à 35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70%

Réglementation en vigueur : NF-P-20 202 NF-P-14 201



Informations sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Composition

Solvants:	Eau
Charges:	Carbonates de Calcium
Adjuvants:	Dispersant, bactéricide fongicide
Épaississants:	Cellulosique, polyacrylates
Liants:	Dispersant Acrylique
Densité:	1,86
Extrait sec:	75%
Teneur en COV	- de 1 g/l